









AUTOMATIC ENTRANCE SPECIALISTS

CE

CROSS30

IP1777 - rev. 2008-08-05

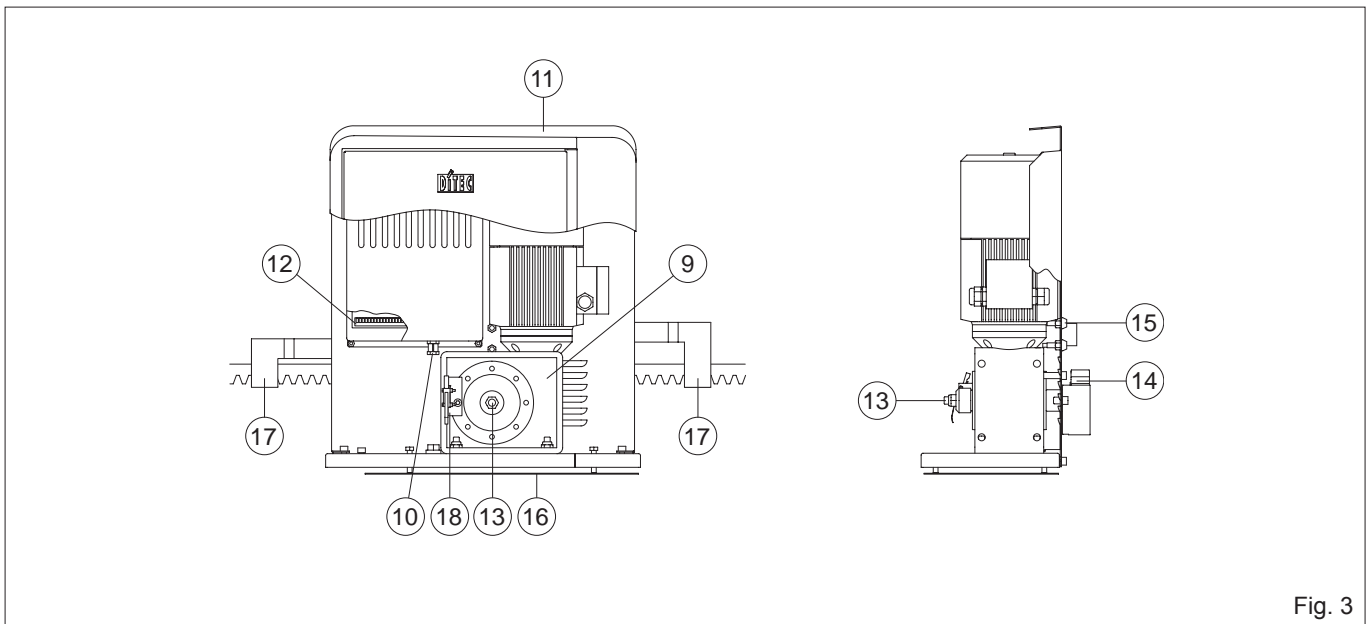
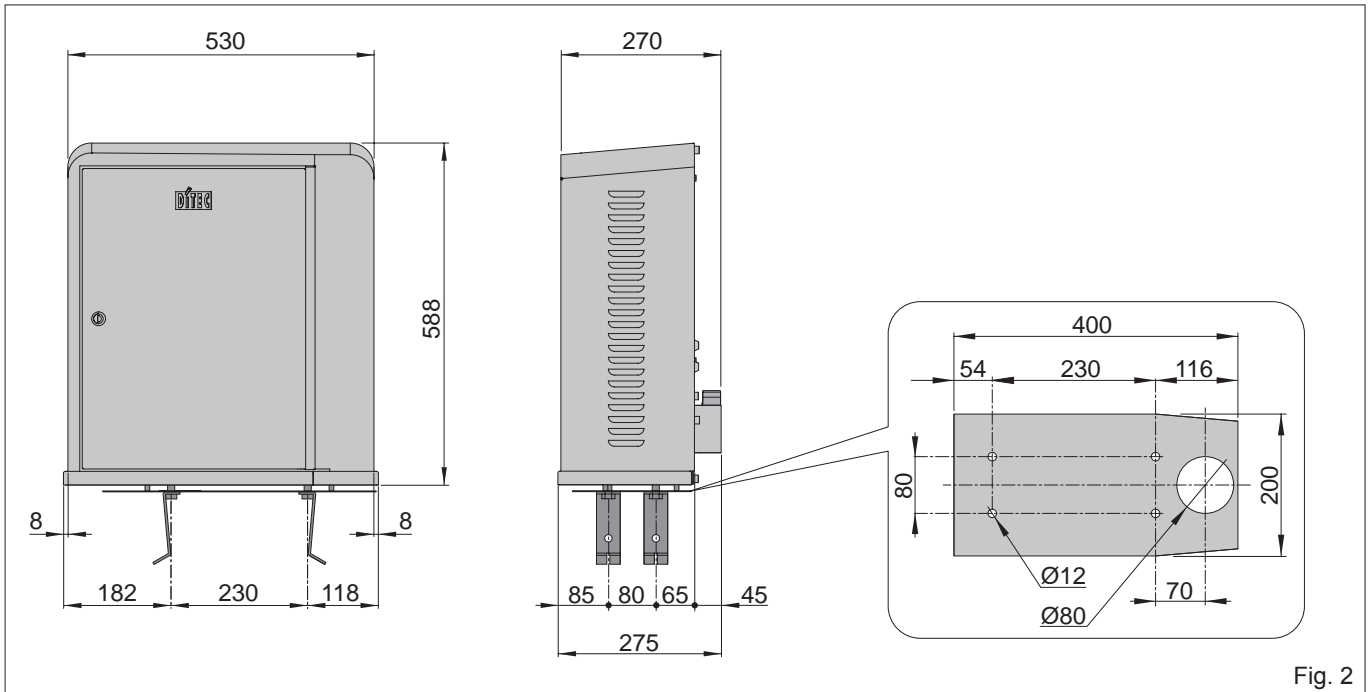
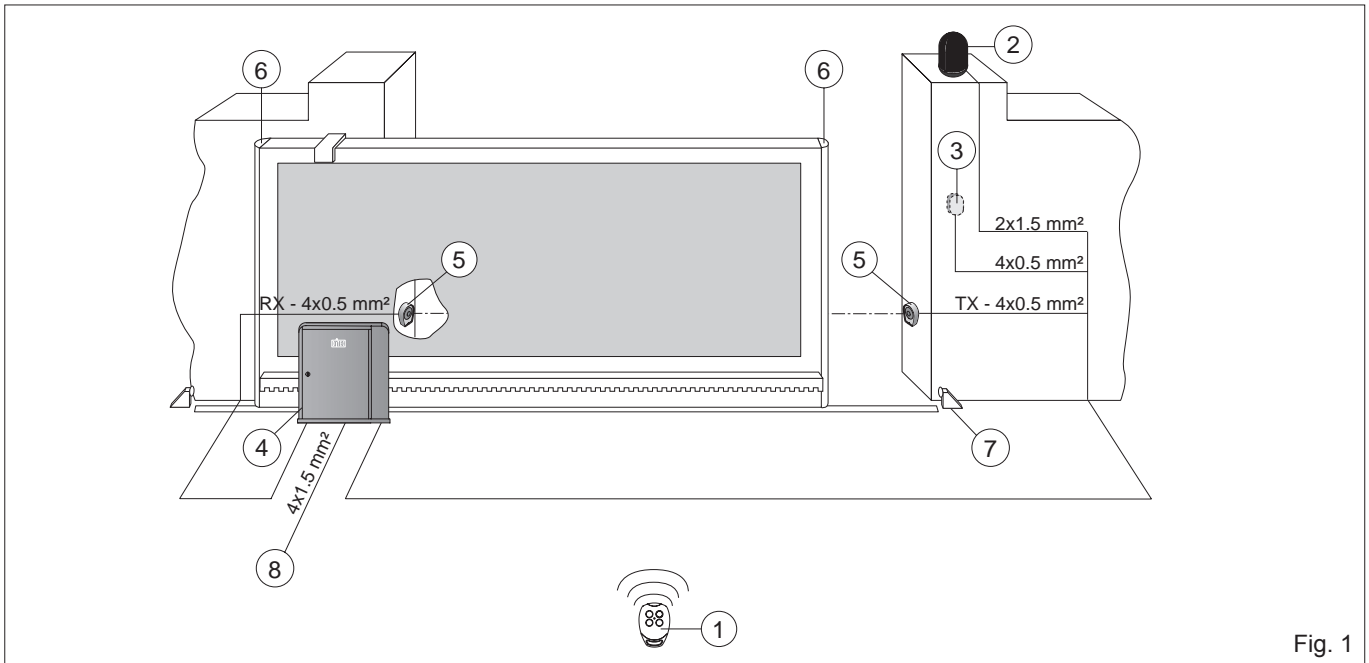


-  Manuale di installazione e manutenzione per automazioni per cancelli scorrevoli.
-  Installation and maintenance manual for sliding gates.
-  Manuel d'installation et d'entretien pour portails coulissants.
-  Montage und Wartungshandbuch für automatisierte Schiebetore.
-  Manual de instalación y mantenimiento para la automatización de cancelas correderas.
-  Manual de instalação e manutenção para portões corrediços.



DITEC S.p.A.
Via Mons. Banfi, 3 - 21042 Caronno Pertusella (VA) - ITALY
Tel. +39 02 963911 - Fax +39 02 9650314
www.ditec.it - ditec@ditecva.com

ISO 9001
Cert. n° 0957



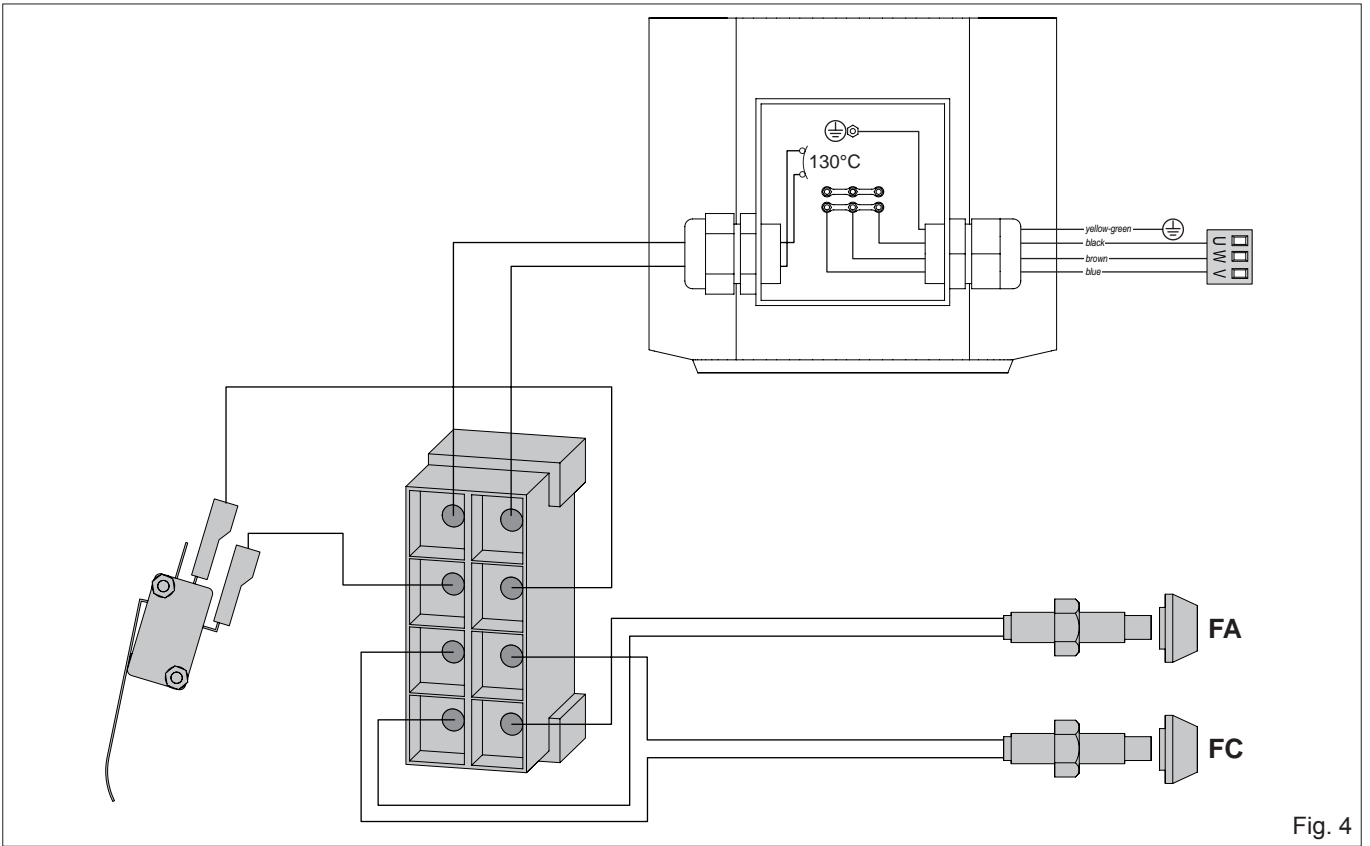


Fig. 4

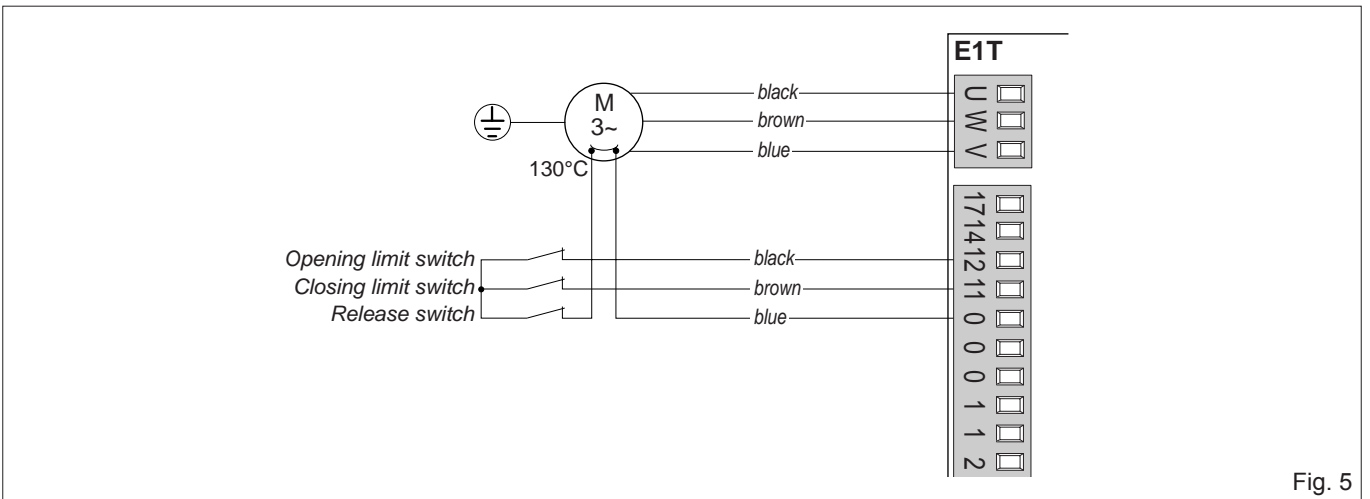


Fig. 5



CONSIGNES GENERALES DE SECURITE



Le présent manuel d'installation s'adresse exclusivement à un personnel qualifié.

L'installation, les branchements électriques et les réglages doivent être effectués conformément à la bonne pratique et aux normes en vigueur. Lire attentivement les instructions avant de commencer l'installation du produit. Une mauvaise installation peut être source de danger. Ne pas jeter dans la nature les matériaux qui composent l'emballage (plastique, polystyrène, etc.) et ne pas les laisser à la portée des enfants car ils sont une source potentielle de danger. Avant de commencer l'installation, vérifier l'intégrité du produit.

Ne pas installer le produit en atmosphère et environnement explosifs: la présence de gaz ou de fumées inflammables constitue un grave danger pour la sécurité. Avant d'installer la motorisation, apporter toutes les modifications structurelles relatives à la réalisation des distances minimales de sécurité et à la protection ou séparation de toutes les zones d'écrasement, cisaillement, entraînement et de danger en général.

Vérifier que la structure existante remplit les prescriptions de robustesse et stabilité.

Le fabricant de la motorisation décline toute responsabilité quant à l'observation de la bonne pratique dans la construction des portes et portails à motoriser, et aux déformations qui pourraient se produire au cours de l'utilisation.

Les dispositifs de sécurité (cellules photoélectriques, bourrelets sensibles, arrêt d'urgence, etc.) doivent être installés en tenant compte : des réglementations et directives en vigueur, des règles de la bonne pratique, de l'environnement d'installation, de la logique de fonctionnement du système et des forces développées par la porte ou le portail motorisé.

Les dispositifs de sécurité doivent protéger toutes zones d'écrasement, cisaillement, entraînement et de danger en général, de la porte ou du portail motorisé. Appliquer les signalisations prévues par les normes en vigueur pour signaler les zones dangereuses.

L'indication des données d'identification de la porte ou du portail motorisé doit être visible sur chaque installation.



Avant de mettre sous tension, s'assurer que les données figurant sur la plaque signalétique correspondent à celles du secteur.

Prévoir sur le réseau d'alimentation un interrupteur/sectionneur monopolaire avec une distance d'ouverture des contacts égale ou supérieure à 3 mm. Vérifier la présence en amont de l'installation électrique d'un disjoncteur différentiel et d'une protection contre la surintensité adéquats.

Si nécessaire, raccorder la porte ou le portail motorisé à une installation de mise à la terre réalisée conformément aux prescriptions des normes de sécurité en vigueur. Au cours des interventions d'installation, entretien et réparation, couper l'alimentation avant d'ouvrir le couvercle pour accéder aux parties électriques.



N'effectuer la manipulation des parties électroniques qu'après s'être muni de bracelets conducteurs antistatiques reliés à la terre.

Le fabricant de la motorisation décline toute responsabilité quant à la sécurité et au bon fonctionnement si des composants incompatibles sont installés. En cas de réparation ou de remplacement des produits, utiliser exclusivement les pièces de rechange DITEC.

L'installateur doit fournir toutes les informations relatives au fonctionnement automatique, manuel et d'urgence de la porte ou du portail motorisé, et remettre le mode d'emploi à l'utilisateur de l'installation.

DIRECTIVE MACHINE

Selon la Directive Machine (98/37/CE) l'installateur qui "motorise" une porte ou un portail a les mêmes obligations du fabricant d'une machine et donc il doit:

- prédisposer le dossier technique qui doit contenir les documents indiqués dans l'annex V de la Directive Machine. (le dossier technique doit être gardé et tenu à dispositions des organes de contrôle nationaux pour au moins dix ans après la date de la fabrication de la porte motorisée);
- faire la déclaration CE de conformité selon l'annex II-A de la Directive Machine et la remettre au client;
- afficher le marquage CE sur la porte motorisée selon le point 1.7.3.de l'annex I de la Directive Machine.

Pour tout renseignement complémentaire, consulter le document "Lignes directrices pour la réalisation du fascicule technique" disponible sur Internet à l'adresse suivante: www.ditec.it

MODE D'EMPLOI

Classe de service: 5 (minimum 5 ans d'utilisation avec 600 cycles par jour).

Utilisation: TRES INTENSIF (Pour accès de type collectif avec passage pour véhicules ou passage piétons très intensif).

- Les performances d'utilisation se réfèrent au poids recommandé (environ 2/3 du poids maximum admis). L'utilisation avec le poids maximum admis peut entraîner une diminution des performances ci-dessus.
- La classe de service, les temps d'utilisation et le nombre de cycles consécutifs sont donnés à titre indicatif. Il s'agit de valeurs relevées statistiquement dans des conditions moyennes d'utilisation, n'offrant donc pas une précision absolue pour chaque cas spécifique. Ces valeurs se réfèrent à la période pendant laquelle le produit fonctionne sans aucune intervention d'entretien exceptionnel.
- Tout accès automatique présente des éléments variables tels que: frottements, compensations et conditions environnementales pouvant modifier fondamentalement aussi bien la durée que la qualité de fonctionnement de l'accès automatique ou d'une partie de ses éléments (entre autres, les automatismes). L'installateur est tenu d'adopter des coefficients de sécurité adaptés à chaque installation spécifique.

DECLARATION DU FABRICANT

(Directive 98/37/CE, Annex II, Chapitre B)

Fabricant: DITEC S.p.A.

Adresse: via Mons. Banfi, 3
21042 Caronno P.IIa (VA) - ITALY

Déclare ci-après que le système série CROSS30

- est prévue pour être incorporée dans une machine ou être assemblée avec d'autres machines pour constituer une machine couverte par la directive 98/37/CE;
- est conforme aux dispositions des directives CE suivantes: Directive compatibilité électromagnétique 2004/108/CE; Directive basse tension 2006/95/CE;

et déclare par ailleurs qu'il est interdit de mettre la machine en service avant que la machine dans laquelle elle sera incorporée ou dont elle constitue une partie ait été considérée et déclarée conforme aux dispositions de la Directive 98/37/CE et aux législations nationales la transposant.

Caronno Pertusella,
02-12-2003

Fermo Bressanini
Président

1. DONNEES TECHNIQUES

	CROSS30E	CROSS30
Alimentation	400 V~ 50 Hz	400 V~ 50 Hz
Absorption	2,1 A	2,1 A
Puissance moteur	550 W	550 W
Poussée	3000 N	3000 N
Vitesse vantail	0,16 m/s	0,16 m/s
Course max	20 m	-
Portée maximale	3000 kg	3000 kg
Classe de service	5 - TRES INTENSIF	5 - TRES INTENSIF
Intermittence	S3 = 100%	S3 = 100%
Température	-20 °C / +55 °C	-20 °C / +55 °C
Degré de protection	IP45	IP45
Armoire électronique	E1T (incorporé)	-

2. REFERENCES ILLUSTRATIONS

La garantie de fonctionnement et les performances déclarées ne peuvent être obtenues qu'en utilisant les accessoires et les dispositifs de sécurité DITEC.

2.1 Références installation type (fig. 1)

- [1] Radiocommande
- [2] Lampe clignotante
- [3] Sélecteur à clé
- [4] Motoréducteur + armoire électronique
- [5] Photocellules
- [6] Bord sensible
- [7] Butée d'arrêt à l'ouverture et à la fermeture
- [8] Relier l'alimentation à un interrupteur omnipolaire de type homologué avec distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm (non fourni par DITEC).



Pour le raccordement au réseau, utiliser un conduit indépendant et séparé des raccordements aux dispositifs de commande et de sécurité.

2.2 Références motoréducteur (fig. 3)

- [9] Moteur
- [10] Serre-fil
- [11] Carter
- [12] Bornier
- [13] Vis de déblocage
- [14] Pignon module 6
- [15] Fins de course magnétiques
- [16] Plaque de base
- [17] Patte fin de course
- [18] Fin de course portillon de déblocage

3. INSTALLATION

Toutes les mesures reportées sont exprimées en millimètres (mm), à moins d'indications différentes.

3.1 Contrôles préliminaires

Contrôler la stabilité du vantail (déraillement et chutes latérales) et l'état des galets de roulement, ainsi que l'absence de frottement provenant des guides supérieurs.

Le rail de roulement doit être ancré solidement au sol, visible de tout son long et ne doit pas présenter d'inégalités pouvant gêner le mouvement du vantail.

Prévoir des butées d'arrêt à l'ouverture et à la fermeture.

Remarque: vérifier que le portail ne puisse pas sortir des rails de roulement et tomber.

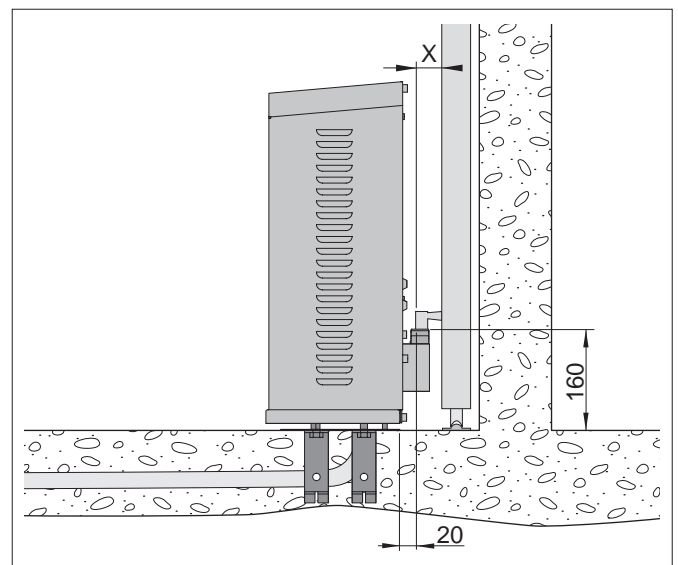
Si le portail présente des fentes, il est nécessaire de les fermer pour éliminer les points de cisaillement.

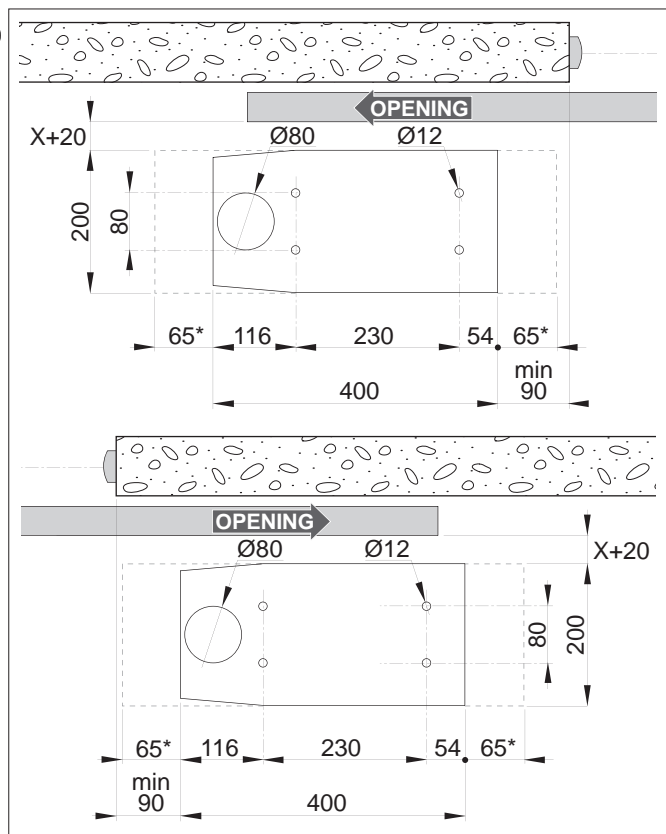
Installer sur le bord du vantail des éléments pour la sécurité, de façon à réduire les forces à l'impact.

3.2 Préparation plaque de base

- Insérer les pattes de fixation dans la plaque de base [16] et les fixer avec les écrous livrés.
- Préparer une dalle de ciment en noyant les pattes de fixation et la plaque de base, qui devra être parfaitement horizontale et propre. Pour ce faire, respecter les dimensions indiquées sur la figure (le sens d'appui au sol est indiqué sur la plaque de base). Si une dalle de ciment est déjà présente, fixer la plaque de base à l'aide des chevilles (non livrées) pouvant supporter une poussée d'au moins 3000 N.

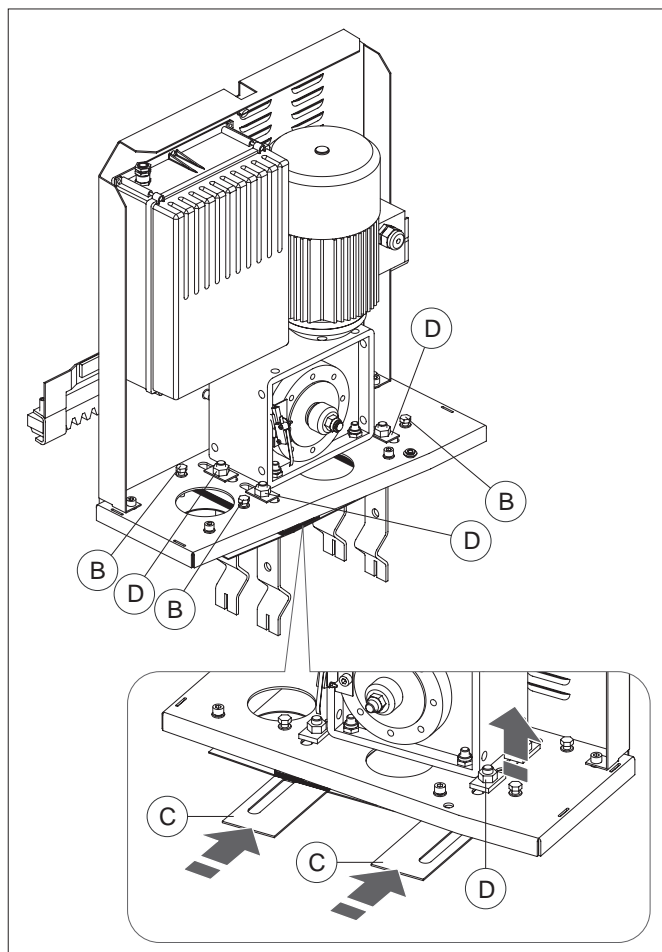
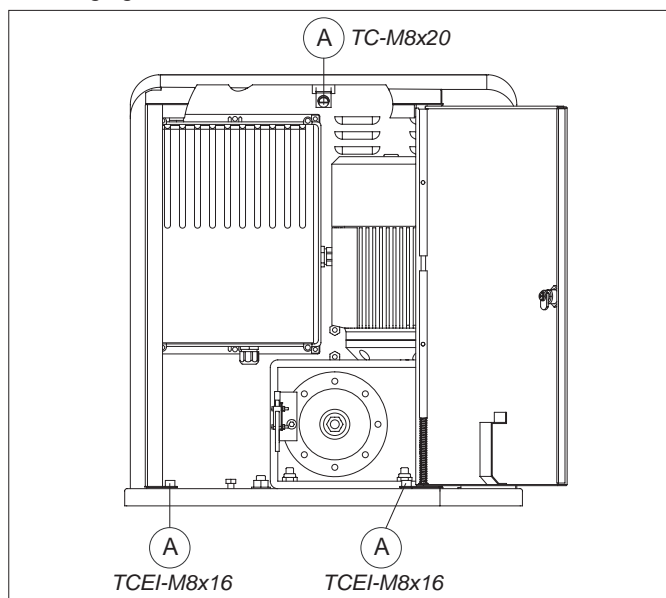
Attention: la plaque d'assise est plus petite que la base du motoréducteur. Vérifier qu'il n'y a pas d'encombrements sur les côtés de la plaque de base [].*





3.3 Installation motoréducteur

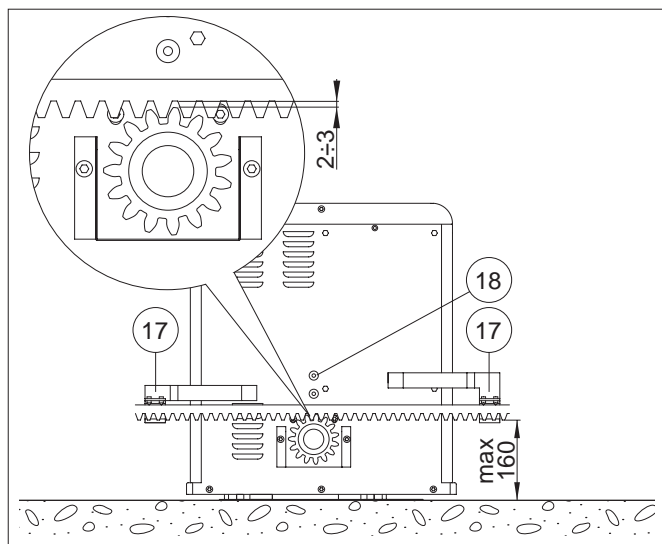
- Ouvrir le volet du motoréducteur. Dévisser les trois vis [A] (la vis supérieure ne doit pas être entièrement dévissée) et enlever le carter.
- Enlever les écrous utilisés pour la fixation des pattes.
- Procéder à la pose du motoréducteur sur la plaque de base.
- Réglages du motoréducteur
 Réglage horizontal: le faire glisser sur les fentes de la base du réducteur (± 20 mm);
 Réglage vertical: agir sur les quatre vis de nivellement [B] et insérer les cales d'épaisseur livrées [C].
Remarque: après avoir inséré les cales de nivellement [C], desserrer les vis [B], le moteur devra reposer uniquement sur les cales [C].
Remarque: lors du réglage vertical, maintenir le moteur légèrement rehaussé par rapport à la plaque de base pour permettre la fixation de la crémaillère et, ensuite, les réglages éventuels.



3.4 Installation de la crémaillère

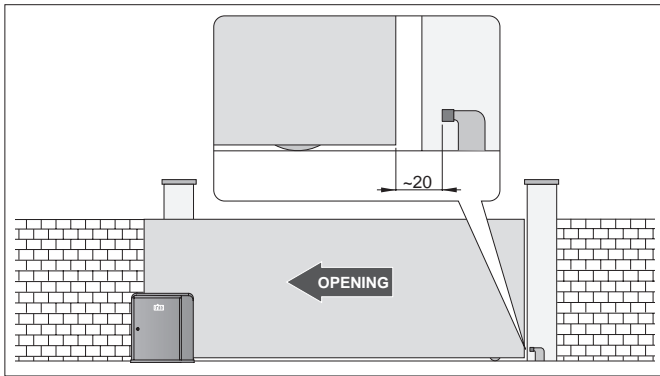
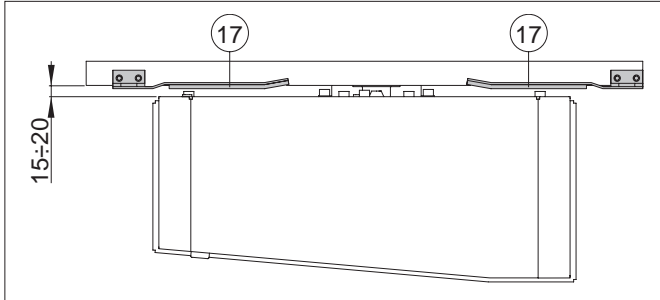
Attention: utiliser une crémaillère module 6.

- Débloquer le motoréducteur (voir MODE D'EMPLOI) et déplacer le portail en position d'ouverture. Mettre la crémaillère en appui sur le pignon [14] et, en faisant rouler le portail à la main, la fixer sur toute sa longueur.
- A la fin de la fixation, régler verticalement le motoréducteur de manière à obtenir un jeu d'environ 2-3 mm entre le pignon et la crémaillère avec les vis [B].
Attention: le moteur devra reposer uniquement sur les cales d'épaisseur [C].
- Bloquer définitivement le motoréducteur avec les vis [D].
- Graisser légèrement la crémaillère et le pignon après le montage. Vérifier manuellement si le portail roule bien et sans frottements.



3.5 Réglage des fins de course

- Mettre manuellement le vantail en position entièrement ouverte et fixer les pattes fin de course [17] sur la crémaillère de sorte que la fin de course magnétique se trouve au 2/3 de la longueur. Répéter l'opération avec le vantail entièrement fermé.
- Alimenter électriquement et effectuer quelques manœuvres d'ouverture et de fermeture (voir les instructions de mise en marche contenues dans la notice d'installation du armoire électronique).
Régler la position de la patte fin de course [17] de sorte que le portail s'arrête environ 20 mm avant les butées d'arrêt.

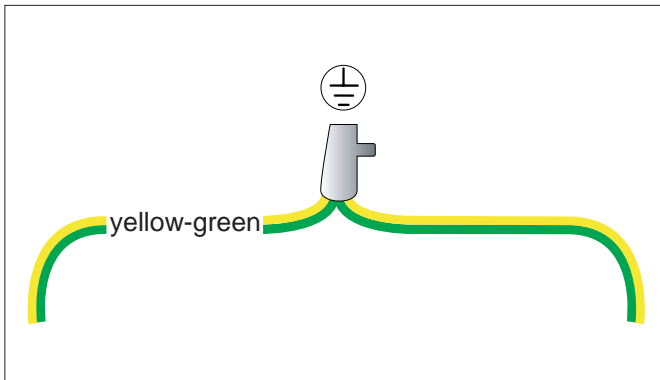


4. RACCORDEMENTS ELECTRIQUES

Les branchements électriques et la mise en marche sont illustrés dans le manuel d'installation de la table électronique E1T.

Remarque: (Uniquement CROSS30) raccorder le moteur et les fins de course à l'armoire électronique E1T (fig. 5).

Attention: raccorder le câble de terre jaune-vert à la borne correspondante, déjà raccordée au moteur, comme indiqué sur la figure.



4.1 Ouverture vers la droite

L'automatisme est fourni pour l'ouverture vers la droite (vue du côté automatisme).

- Mettre le portail au centre et donner une commande d'ouverture (1-3), vérifier que le moteur ouvre à droite; dans le cas contraire, inverser deux phases de l'alimentation 400 V~.

4.2 Ouverture vers la gauche

- Inverser le branchement des bornes des fins de course sur l'armoire de commande: 11→12, 12→11.
- Mettre le portail au centre et donner une commande d'ouverture (1-3), vérifier que le moteur ouvre à gauche; dans le cas contraire, inverser deux phases de l'alimentation 400 V~.

5. ENTRETIEN PERIODIQUE (tous les 6 mois)

Couper l'alimentation et débloquer le motoréducteur (voir l'INSTRUCTIONS DE DEVERROUILLAGE):

- Contrôler visuellement si le portail, les pattes de fixation et la structure existante offrent une robustesse mécanique suffisante et s'ils sont en bon état.
- Contrôler l'alignement portail-motoréducteur, la distance (2-3 mm) entre la gorge du pignon et la crête de la crémaillère.
- Nettoyer le rail, roulements des galets, la crémaillère et le pignon du motoréducteur, et graisser légèrement la crémaillère et le pignon du motoréducteur. Vérifier à la main si le portail roule bien, sans frottements.

Remettre l'alimentation et bloquer le motoréducteur (voir l'INSTRUCTIONS DE DEVERROUILLAGE):

- Contrôler le fonctionnement des fins de course (le portail doit s'arrêter ~20 mm avant les butées).
- Vérifier les réglages de force.
- Contrôler le bon fonctionnement de tous les dispositifs de commande et de sécurité.

ATTENTION: Pour les pièces de rechange, se reporter au catalogue spécifique.

Tous droits réservés

Les informations mentionnées dans ce catalogue ont été contrôlées avec la plus grande attention. Toutefois, nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreurs, omissions ou approximations dépendant d'exigences techniques ou graphiques.



OPERATION DE DEVERROUILLAGE

En cas de panne ou de coupure de courant, insérer et tourner la clé dans le sens des aiguilles d'une montre. Ouvrir le volet et débloquent le pignon en tournant l'axe pignon dans le sens inverse aux aiguilles d'une montre, à l'aide de l'outil livré. Il est ainsi possible de pousser le portail à la main.

! Attention: effectuer les opérations de blocage et de déblocage des vantaux avec le moteur à l'arrêt.

ATTENTION: En ouvrant le volet ou en enlevant le couvercle du motoréducteur, le conducteur neutre des fins de course s'ouvre, empêchant toute manœuvre.

OPERATIONS DE VERROUILLAGE

Pour bloquer le motoréducteur, tourner le pignon dans le sens des aiguilles d'une montre, bien serrer et refermer le volet.

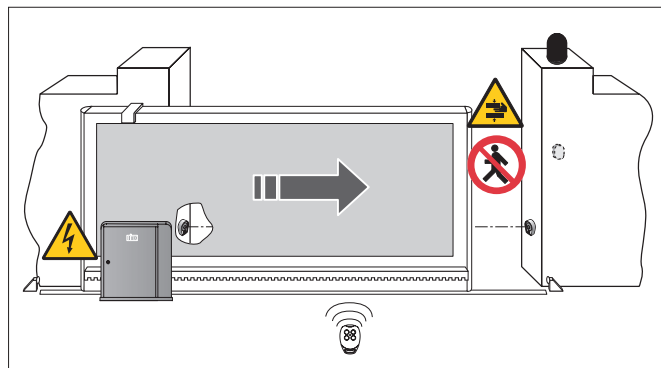
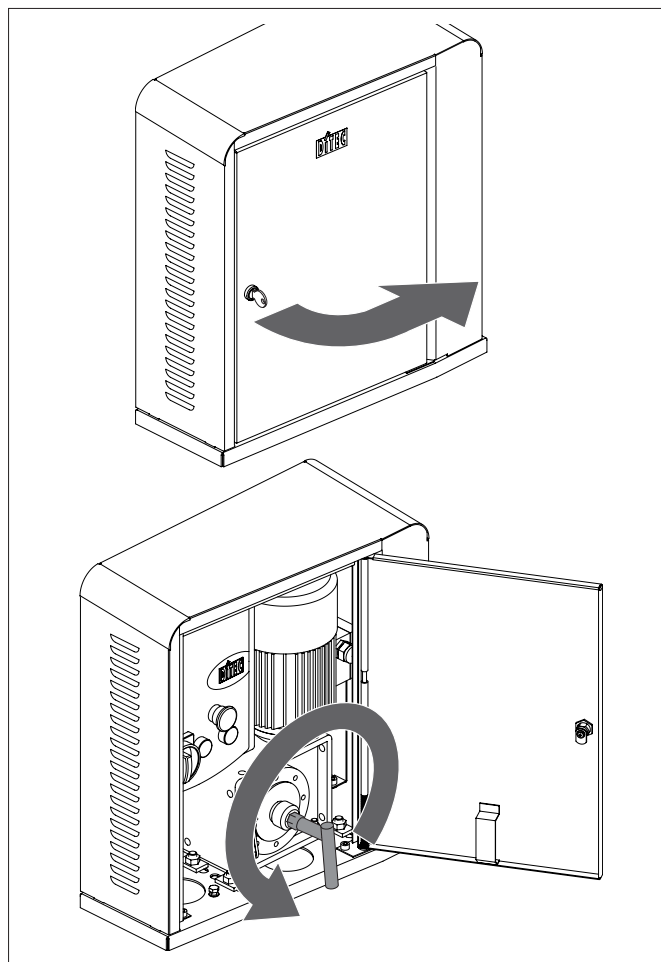
CONSIGNES GENERALES DE SECURITE

! Ces consignes sont partie intégrante et essentielle su produit et doivent être remises à l'utilisateur.

Lire ces consignes attentivement, car elles contiennent des instructions concernant la sécurité de l'installation, de l'utilisation et de l'entretien de ce système. Il est indispensable de conserver ces instructions et de les transmettre à d'autres utilisateurs éventuels de ce système. Ce produit doit être destiné exclusivement à l'utilisation pour laquelle il a été conçu. Toute autre utilisation est inappropriée et par conséquent dangereuse.

Le constructeur ne peut être tenu pour responsable en cas d'éventuels dommages causés par une utilisation inappropriée, erronée et irrationnelle. Eviter de manoeuvrer à proximité des charnières ou des organes mécaniques en mouvement. Ne pas entrer dans le rayon d'action de la porte ou du portail automatisés lorsqu'ils sont en mouvement. Ne pas s'apposer au mouvement de la porte ou du portail automatisés car cela peut être source de danger. Ne pas laisser des enfants jouer ou se tenir dans la rayon d'action de la porte ou du portail automatisés. Garder hors de la portée des enfants les radiocommandes et/ou tout autre dispositif de commande, afin d'éviter que la porte ou le portail automatisés puissent être actionnés involontairement. En cas de panne ou de mauvais fonctionnement du produit, débrancher l'interrupteur de secteur et s'abstenir de toute tentative de réparation ou d'intervention directe. S'adresser uniquement à un professionnel compétent. Le non-respect de ces instructions peut être cause de danger. Toute intervention de nettoyage, d'entretien ou de réparation doit être effectuée par du personnel expérimenté et qualifié.

Afin de garantir l'efficacité du système et son fonctionnement correct, il est indispensable d'observer les instructions du constructeur en s'adressant à un professionnel compétent pour l'entretien périodique de la porte ou du portail automatisés. Plus particulièrement, il est recommandé de procéder à une vérification périodique du fonctionnement correct de tous les dispositifs de sécurité. Les interventions d'installation, d'entretien et de réparation doivent être documentées et mises à la disposition de l'utilisateur.



A DETACHER ET REMETTRE A L'UTILISATEUR

Installateur:



DITEC S.p.A.
Via Mons. Banfi, 3
21042 Caronno Pertusella (VA) - ITALY
Tel. +39 02 963911 - Fax +39 02 9650314
www.ditec.it - ditec@ditecva.com

DITEC S.p.A.

Via Mons. Banfi, 3
21042 Caronno P.Ila (VA)
ITALY
Tel. +39 02 963911
Fax +39 02 9650314

www.ditec.it
ditec@ditecva.com

**Quarto d'Altino (VE)****Caronno Pertusella (VA)****DITEC BELGIUM**

LOKEREN
Tel. +32 9 3560051
Fax +32 9 3560052
www.ditecbelgium.be

**Lokeren****Oberursel****DITEC DEUTSCHLAND**

OBERURSEL
Tel. +49 6171 914150
Fax +49 6171 9141555
www.ditec-germany.de

DITEC ESPAÑOLA

ARENYS DE MAR
Tel. +34 937958399
Fax +34 937959026
www.ditecespanola.com

**Palaiseau****Balerna****DITEC FRANCE**

PALAISEAU
Tel. +33 1 64532860
Fax +33 1 64532861
www.ditecfrance.com

DITEC GOLD PORTA

ERMESINDE
Tel. +22 977 35 20
Fax +22 977 35 28
www.goldporta.com

DITEC SVIZZERA

BALERNA
Tel. +41 91 6463339
Fax +41 91 6466127
www.ditecswiss.ch

**Orlando****DITEC AMERICA**

ORLANDO - FLORIDA - U.S.A.
Tel. +1 407 8880699
Fax +1 407 8882237
www.ditecamerica.com

DITEC CHINA

SHANGHAI
Tel. +86 21 62363861
Fax +86 21 62363863
www.ditec.cn

DITEC TURCHIA

ISTANBUL
Tel. +90 21 28757850
Fax +90 21 28757798

